



Appel de candidatures au conseil d'administration d'Envol 91 FM

Le comité de mise en candidature du conseil d'administration de la Radio communautaire du Manitoba invite ses membres en règle à soumettre leur candidature pour faire partie du conseil d'administration de La Radio. Trois postes sont à pourvoir au CA à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de La Radio, qui aura lieu le 24 septembre 2026.

Profil recherché :

Avoir la motivation et être disponible pour participer pleinement aux activités du CA de la radio, afin de poursuivre sa vision et sa mission tout en adhérant à ses valeurs.

Des expériences en gouvernance, en finance ou en droit seront considérées comme des atouts.

Niveau d'engagement attendu :

- Participation aux réunions du CA qui sont, en moyenne, au nombre de 7 à 9 par année, en plus de faire partie de comités consultatifs appuyant le travail du CA;
- Participation aux formations destinées aux membres du conseil d'administration;
- Présence occasionnelle à certains événements de la communauté.

Nous encourageons les candidatures de personnes issues de toutes les communautés qui évoluent au sein de la francophonie manitobaine. Dans notre gouvernance, nous valorisons la diversité, l'équité et l'inclusion.

Nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard le 4 septembre 2025 à 23 h 59 en envoyant une lettre d'intention accompagnée d'un court CV à : presidence@envol91.mb.ca

Note : les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent remplir les conditions d'admissibilité au CA, comme stipulées dans l'Article 16 des statuts et règlements de la Radio, soit :

- être membre individuel en règle de la Corporation;
- accepter d'être mis en nomination;
- avoir dix-huit (18) ans et plus;
- résider sur le territoire desservi par la Corporation pendant la durée du mandat.